

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 septembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de conseillers absents et représentés : 2
Nombre de conseillers absents : 1
Date de la convocation : 10 septembre 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le SEIZE SEPTEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christian TEULADE, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Blandine ALVAREZ - M. Bruno EYSSERIC - Mme Martine BERGER-SABATIER - M. Jean-Luc GREGOIRE - Mme Odile PILOZ - M. Roger VIARSAC - Mme Monique BOTTINI - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Bruno JOVÉ - Mme Patricia NORMAND - Mme Marilyn FLAMAIN - Mme Emilie LACROIX - M. Nabil EL MESSAOUDI - M. Nils CHAPUIS - M. Quentin PELOUX - M. Francis KORNPORST - M. Olivier DODINOT - Mme Clotilde MAZZA DOS SANTOS - M. Franck MILLET - M. Jean-Christophe NELLO - Mme Caroline LAMY - M. Jochim DUSAUGEY

Pouvoirs :

M. Christian CARRERE, pouvoir à Mme Aurélie LOUPIAS
Mme Isabelle RUDOLF MARY, pouvoir à Mme Clotilde MAZZA DOS SANTOS

Absent non excusé : M. Thierry TATONI

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2026 - 09 - 111 / AFFAIRES FINANCIERES
DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA DESIMPERMEABILISATION DE LA COUR D'ECOLE DE MEYNE
ETUDES PREALABLES, TRAVAUX ET AMENAGEMENTS
Approbation du Plan de Financement

RAPPORTEUSE : Madame Blandine ALVAREZ

OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre de sa politique de transition écologique et d'adaptation au changement climatique, la Commune souhaite engager un projet de désimperméabilisation et de végétalisation des espaces extérieurs de l'Ecole de Meyne.

Cette opération poursuit un objectif d'optimisation de la gestion intégrée des eaux pluviales par la désimperméabilisation de 1 000 m² de surfaces actuellement imperméables. Les aménagements projetés permettront de favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie, de limiter le ruissellement, de réduire le risque d'inondation et de contribuer à la préservation de la ressource en eau.

Le projet vise également à améliorer le cadre de vie et le bien-être des élèves et des équipes pédagogiques par la requalification des espaces extérieurs. Il prévoit notamment la création d'espaces végétalisés, la plantation d'arbres et l'installation d'aménagements favorisant les usages pédagogiques et le confort thermique.

Cette opération s'inscrit dans une démarche de concertation associant les enseignants, les parents d'élèves et les enfants, afin de concevoir des espaces répondant aux besoins des usagers tout en sensibilisant les jeunes générations aux enjeux environnementaux.

Au regard de ses objectifs environnementaux, climatiques et éducatifs, ce projet est susceptible de bénéficier du soutien financier de plusieurs partenaires publics.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 250 000 € HT, réparti comme suit :

- Études préalables et maîtrise d'œuvre : 5 000 € HT
- Travaux : 170 000 € HT
- Mobiliers et aménagements : 75 000 € HT

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

COUT	FINANCEMENT
Etudes, travaux et mobiliers : Études préalables : 5 000 € Travaux : 170 000 € Mobiliers & aménagements : 75 000 €	- Région/AMI : 150 000 € - État / Fonds vert : 50 000 € - Autofinancement communal : 50 000 €
TOTAL : 250 000 €	TOTAL : 250 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** le plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- **D'APPROUVER** cette demande de subvention dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « *Qualité des villages et des espaces agricoles et naturels* » auprès des services de la Région.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Christian TEULADE
Maire de NYONS





Contrat de Parc avec La Région Auvergne- Rhône-Alpes Année 2026

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 026-212602205-20260916-DEL2026_09_111-DE



1. IDENTIFICATION DE L'OPERATION

Mesure : AMI « Qualité des villages et des espaces agricoles et naturels »

Référence Charte : Charte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Année : 2026

Libellé de l'opération : Désimperméabilisation de la cour d'école de Meyne

2. INFORMATION SUR L'OPERATION

Contexte de l'opération

La cour de l'école de Meyne est fortement impactée par le changement climatique et par les risques hydrologiques liés aux fortes pluies. Le projet de désimperméabilisation de l'école de Meyne s'inscrit dans une démarche d'adaptation au changement climatique et de gestion optimisée des eaux pluviales.

Objectifs de l'opération

Cette opération poursuit un objectif d'optimisation de la gestion intégrée des eaux pluviales par la désimperméabilisation de 1 000 m² de sols au sein de l'école de Meyne. Le projet vise également à améliorer le cadre de vie et le bien-être scolaire en requalifiant les espaces extérieurs pour les enfants et les adultes encadrants. De plus, ce projet permet une implication active des adultes encadrants, parents d'élèves et enfants grâce à la co-construction faite entre la commune et ces acteurs.

Enfin, le projet a pour finalité d'adapter l'école au changement climatique et de réduire le risque d'inondation.

Description de l'opération

L'opération consiste à désimperméabiliser une surface totale de 1 000 m² à l'école de Meyne, répartie sur trois espaces clés : la cour du réfectoire de l'école élémentaire, la cour sud de l'école élémentaire et ponctuellement la cour du haut de l'école maternelle. Les travaux seront aussi l'occasion de réaménager l'accès à l'école maternelle, d'ajouter du mobilier et des jeux dans la cour de l'élémentaire et d'aménager un espace vert actuellement en friche dans l'école maternelle. Ce projet est estimé à 250 000 euros et comprend le retrait et remplacement du revêtement imperméable par du revêtement

Une autre vie s'invente ici

59 PARCS
NATURELS
RÉGIONAUX
EN FRANCE

La Région
Auvergne Rhône-Alpes

REGION
SUD PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Hautes-Alpes
le département

Parc naturel régional des baronnies provençales • 575 route de Nyons • 26510 • SAHUNE • smbp@baronnies-provencales.fr • www.baronnies-provencales.fr

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme, Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnies provençales, Boudes de la Seine normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs-Horloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Mont-Ventoux, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord-Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude, Vercors, Verdon, Vexin français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

perméable. De plus, des aménagements paysagers seront réalisés avec la plantation d'arbres et d'arbustes dans certaines parties de l'école.

Les aménagements feront l'objet d'une co-construction avec les différents usagers de l'école, les adultes encadrants et les parents d'élèves.

Livrables attendus

- Une surface de 1 000 m² de cour d'école rénovée avec des revêtements perméables et des végétaux

Avant



Résultats attendus



Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

Début des études prévisionnelles 2027 et réalisation des travaux à l'été 2027.

3. CRITERES D'EVALUATION DE L'OPERATION

Indicateurs de réalisation

Réception des travaux

Indicateurs de résultat

Perméabilisation du sol de l'école.

Taux de satisfaction des élèves, des parents d'élèves et des adultes encadrants.

Une variété d'arbres plantés.

4. INFORMATION SUR LE BENEFICIAIRE

Nom du bénéficiaire (MO) : Mairie de Nyons

Détail du bénéficiaire (adresse) : Place Buffaven
Fonctionnement / Investissement : Investissement
Situation TVA : HT
Référent·e·s :
Olivier MORIN - Tél 0475265011 o.morin@nyons.com
et/ou
Marylin BELIN - Tél 0475262612 m.belin@nyons.com

5. DATES DE L'OPERATION

Date prévisionnelle de début de réalisation : Eté 2027
Date prévisionnelle de fin de réalisation : 2027

6. PIECES CONSTITUTIVES

Délibération n°
Calendrier prévisionnel de l'opération :

7. DEPENSES

Descriptif	Montant HT
Etudes préalables	5 000 € HT
Travaux	170 000 € HT
Mobilier et aménagements	75 000 € HT
TOTAL	250 000 € HT

8. RECETTES

Financeurs	Taux	Montants
Etat – Fonds Vert	20%	50 000 € HT
Région/AMI	60%	150 000 € HT
Autofinancement communal	20%	50 000 € HT

Plan de financement

Afin de permettre la réalisation de cette opération de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour de l'école de Meyne, la commune sollicite le concours de plusieurs partenaires institutionnels

intervenant dans les domaines de la transition écologique, de la gestion durable des eaux pluviales et de l'adaptation au changement climatique.

Cette répartition traduit l'engagement de la commune, qui assure un autofinancement à hauteur de 20 % du coût total de l'opération, tout en mobilisant les dispositifs d'aide les plus adaptés aux enjeux du projet.

Le projet répond pleinement aux priorités des partenaires financiers sollicités en contribuant à la désimperméabilisation des sols, à la gestion intégrée des eaux pluviales, à la réduction du risque d'inondation, à la création d'îlots de fraîcheur, à l'amélioration du cadre de vie des usagers de l'école ainsi qu'à l'adaptation du patrimoine communal aux effets du changement climatique.